



Ville de
Maule

Liberté
Égalité
Fraternité

ARRETE D'INTERDICTION DE CIRCULATION

Rue Emile Réaux

Du lundi 28 septembre 2026 au mercredi 30 septembre 2026

Travaux de raccordement Enedis

N/Réf. OL/NB/EF – **Arrêté n° 2026 - 129**

Nous, Maire de la commune de Maule,
Vu le Code de la Route,
Vu le Code de la Voirie Routière,
Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L.2213-1, L.2213-2,
Vu l'arrêté et l'instruction interministériels sur la signalisation routière, modifiés par les textes subséquents,

Vu les travaux de voirie effectués par les sociétés MTP, SAS VIALUM pour le compte de la commune de Maule,

Considérant que ces travaux nécessitent une interdiction de circulation complète au vu de la configuration de la rue pour assurer la sécurité des usagers de la route et des personnels de chantier,

A R R E T O N S

Article 1 : du lundi 28 septembre 2026 au mercredi 30 septembre 2026, la rue Emile Réaux sera interdite à la circulation sauf services de secours et véhicules de collecte de **8h00 à 17h00**.

Article 2 : une déviation temporaire sera mise en place par la société MTP :

- Boulevard des Fossés puis rue d'Agnou.
- Un cheminement piéton sera maintenu pour les riverains.

Article 3 : Les entreprises chargées des travaux auront la charge de la signalisation temporaire du chantier. Elles seront responsables des conséquences pouvant résulter d'un défaut ou d'une insuffisance de cette signalisation qui devra être conforme aux dispositions alors en vigueur, et qui actuellement sont celles édictées par l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967, modifié notamment par les textes subséquents et par l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté du 6 novembre 1992.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera notifiée à :

- Monsieur le Lieutenant commandant le Centre de Secours de Maule,
- Monsieur le Major commandant la Brigade de Gendarmerie de Maule,
- Messieurs les Policiers Municipaux,
- Madame BRIGNOLI, Directrice des Services Techniques,
- Les demandeurs.

Fait à Maule, le 18 septembre 2026.




Olivier LEPRÊTRE
Le Maire

Hôtel de Ville

BP 50 - Place de la Mairie - 78580 Maule

Tél. 01 30 00 49 00 - Fax 01 30 00 96 48 - contact.mairie@maule.fr - www.maule.fr